

Bibliothèques publiques et vitalité culturelle des villes_

Par Jean-Paul Baillargeon

Chercheur honoraire, Chaire Fernand-Dumont sur la culture, INRS Urbanisation, Culture et Société

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Les bibliothèques publiques font désormais partie du paysage municipal du Québec. Près de 92 % de la population a maintenant accès à une telle institution (ministère de la Culture et des Communications, 2002). Pour un grand nombre de municipalités, les dépenses pour la culture se résument à celles affectées à la bibliothèque publique. Dans les autres, elles prennent la part du lion des dépenses consacrées à ce domaine. Ainsi, on peut dire que l'ampleur et la façon de fonctionner d'une bibliothèque publique peuvent être considérées comme un indice majeur de la vitalité culturelle d'une ville.

Les fusions ont touché récemment un grand nombre de municipalités. Ces dernières contiennent la majorité de la population du Québec. Tous les domaines de l'administration municipale sont affectés par ces fusions, y compris les bibliothèques publiques. Actuellement, les énergies vont à l'intégration, à l'harmonisation, à l'uniformisation et autres assemblages technico-administratifs. Il y en aura bien pour deux ans. Si ces opérations sont des défis de taille, elles comportent un danger : on y met tellement d'ardeur qu'on risque d'oublier de réfléchir aux orientations à donner à ces nouvelles entités, quand on ne perd pas carrément de vue leur raison d'être. Cette présentation a pour but d'alimenter la réflexion quant au rôle d'une bibliothèque publique dans une communauté, quant à la vitalité culturelle à laquelle elle peut contribuer dans une agglomération.

Mes premières considérations porteront sur le ministère de la Culture. Ce ministère a vu le jour en 1961. Il a fallu attendre jusqu'en 1979 pour que le Plan Vaugois lui donne une impulsion systématique de développement des bibliothèques publiques, soit près de 20 ans après sa fondation. Ce n'est qu'en 1998 que le ministère s'est doté d'une politique du livre et de la lecture, avec un volet touchant les bibliothèques publiques, soit environ 20 ans après le Plan Vaugois. Ainsi, les mesures d'envergure provenant de ce ministère pour implanter des bibliothèques publiques, pour les équiper de collections, pour en élargir et en intensifier l'utilisation sont venues tardivement. Ces politiques tardives ont eu sûrement une influence considérable sur les municipalités. À titre d'exemple, une bonne partie des bibliothèques publiques actuelles ont à peine 20 ans d'âge. Même si ces mesures sont relativement récentes et ont incité tardivement maintes municipalités à s'équiper d'une bibliothèque publique ou à améliorer leurs

établissements existants, nous croyons qu'en leur absence, ce ne serait pas 92 % de la population qui aurait accès à une bibliothèque publique, mais beaucoup moins.

Mes secondes considérations traitent de la question des gestionnaires et des élus municipaux chargés des bibliothèques publiques. On dit que, pour une personne, tout se joue dans l'enfance. On dit aussi qu'il est rare d'observer les gens changer radicalement leur vision, une fois passé le cap des 25-30 ans. Quel âge ont, en général, nos élus municipaux, ainsi que les principaux gestionnaires des villes ? À peu près l'âge des élus gouvernementaux et des grands commis de l'État ; à peu près l'âge des principaux gestionnaires des secteurs parapublics et privés : entre 45 et 65 ans. Ces gens font partie de cohortes où la proportion des personnes hautement scolarisées est mince, voire très mince. Chacun sait que plus une personne est fortement scolarisée, plus la probabilité qu'elle lise des livres est grande (Delude-Clift, 1979 ; Delude, 1983 ; Pronovost, 1989 ; Garon, 1997). Ainsi, chez ces gestionnaires et ces élus municipaux, l'expérience de la lecture – qui, on le sait, influe fortement sur les représentations sociales, la vision du monde, le sens à donner à la vie et aux choses – est peu répandue. En outre, pour la plupart des élus et des gestionnaires, la bibliothèque publique n'a pas fait partie de leurs expériences d'enfance ou d'adolescence, pour la bonne raison que peu d'entre eux ont eu alors accès à une telle institution. Les plus âgés font partie des dernières générations qui ont été soumises « à une campagne systématique contre la lecture » ; pour eux, ce qui était accessible se limitait « à quelques centaines de livres pieux » dans les trop rares bibliothèques paroissiales, lesquelles ont fini par fermer leurs portes « faute de lecteurs » (Lemire, 1986). Il ne faut pas s'étonner que le livre et la lecture publique aient eu peu de place dans les priorités de ces gestionnaires et de ces élus municipaux. Ce qu'on leur a transmis n'englobe pas la lecture de livres comme source de développement culturel, comme une contribution possible à la vitalité culturelle de leur communauté (Baillargeon, 2002). Il y a parmi eux des exceptions notoires, des gens qui ont changé radicalement leur façon de voir le rôle de la lecture publique et qui ont cessé de la regarder avec indifférence ou comme un simple divertissement. On peut formuler l'hypothèse qu'une bonne partie des élus et des gestionnaires municipaux des 20 dernières années se sont convertis à la bibliothèque municipale du fait principalement des incitatifs financiers offerts par le ministère de la Culture, surtout depuis le Plan Vaugois.

Mes troisièmes considérations ont trait à la façon dont le public a réagi au développement et à l'accessibilité croissante des bibliothèques publiques. De façon globale, entre 1960 et 1999, la part de la population ayant accès à une bibliothèque est passée de 45 % à près de 92 %. Quant à celle qui s'en est prévaluée, elle est passée de 12 % en 1960 à seulement 31 % en 1999. En d'autres termes, la part de la population qui a eu accès à une bibliothèque publique s'est accrue plus rapidement que celle qui en est devenue utilisatrice. Si le Plan Vaugois a accéléré l'établissement de bibliothèques publiques à partir de 1979, pour atteindre une sorte de plateau autour de 90 % depuis le début des années 1990, l'accroissement des utilisateurs, au sein de la population desservie, n'a pas suivi ce rythme de croissance. Plusieurs signes portent à croire que bon nombre de municipalités n'ont pas vraiment pris le relais des mesures du ministère de la Culture, une fois les constructions et les agrandissements terminés et une fois des collections mises en place. Ainsi, par exemple, l'encadrement général moyen des utilisateurs par des bibliothécaires professionnels n'est jamais allé au-delà d'un professionnel par 6 500 usagers, alors que certaines municipalités en 1999, comme Westmount ou Côte-Saint-Luc, se permettaient d'engager un bibliothécaire professionnel pour environ 1 500 usagers. Par conséquent, cette même année, si en moyenne chaque utilisateur a emprunté au Québec près de 8 livres, ceux de la ville de Westmount ont fait 35 emprunts et ceux de Côte-Saint-Luc près de 20, soit respectivement 4 fois et 2,5 fois plus que la moyenne québécoise. Chacun sait que les aides financières du ministère de la Culture ne comprennent pas les charges salariales des bibliothèques publiques, laissées à la responsabilité des municipalités.

En fait, l'accroissement du nombre d'utilisateurs, au fur et à mesure que les municipalités se dotaient de bibliothèques publiques, a tenu le plus souvent à des facteurs sur lesquels les municipalités n'avaient pas d'influence. Par exemple, certains changements dans les modes de vie qui ont contribué à la modification de certaines pratiques culturelles : on fréquente moins d'activités à horaires fixes, comme le théâtre et les concerts, pour privilégier des activités à horaires souples, comme la visite d'une bibliothèque. Cela tient, en bonne partie, à la multiplication des ménages à double revenu, soumis, en semaine, à des horaires rigides et à des tâches domestiques contraignantes, laissant peu de place pour les sorties à des spectacles. On se rabat sur la lecture, l'activité culturelle la plus souple qu'on puisse encore imaginer. Ajoutons un autre facteur externe qui a pris une ampleur significative au cours des années 1990. L'accroissement du nombre des usagers des bibliothèques publiques a tenu, pendant cette décennie, en très grande partie aux jeunes de 15 à 24 ans. Auparavant, on disait les gens de ces âges peu portés sur la lecture. Si cela a pu être vrai durant les années 1970 et 1980, il en est allé tout autrement dans les années 1990. Cela tient à plusieurs éléments, dont un seul relève des bibliothèques publiques. Ces

jeunes, contrairement à leurs prédécesseurs, ont mieux appris à maîtriser la lecture et l'écriture pendant leur passage à l'école primaire. Il s'agit de la génération la plus largement et la plus longuement scolarisée de toute l'histoire du Québec. Rappelons que plus les gens sont scolarisés, plus grande est leur propension à lire des livres. Elle est la première lignée à avoir bénéficié d'un nombre significatif d'ouvrages de littérature jeunesse québécoise pour alimenter ses premières lectures de loisir. Il est toujours plus facile de lire des récits dont les personnages et le contexte nous sont familiers. C'est aussi la première cohorte qui a profité de façon massive d'activités d'animation dans les bibliothèques publiques pour la petite enfance, comme *l'Heure du conte* (Labrecque, 2000).

Nous terminerons cette énumération par la mention d'un facteur d'ordre conjoncturel. Au début des années 1980 et au début des années 1990, il y a eu une récession économique. Les gens, ayant alors moins d'argent, diminuèrent leurs dépenses dans un certain nombre de domaines, dont la culture. Ces deux périodes correspondent à une accélération de l'accroissement du nombre d'utilisateurs de bibliothèques publiques. À défaut de pouvoir s'acheter des biens et des services culturels, on s'est replié sur un service gratuit ou quasi gratuit. Mais, une fois la récession terminée, il n'y a pas eu régression du nombre d'usagers de ces bibliothèques. Les gens avaient donc choisi alors de fréquenter la bibliothèque publique plus ou moins par défaut, mais ce qu'ils en ont retiré les a suffisamment intéressés pour les y retenir (Baillargeon, 1992).

Le goût des jeunes de la fin des années 1990 pour la lecture de livres semble avoir fléchi par rapport à celui des personnes du même âge du début et du milieu de cette décennie (Garon, 2000). Au cours des années 1970 et 1980, il y a eu arrivée de nouveaux appareils électroniques de loisir, en particulier l'audiocassette, la vidéocassette, le disque compact, le CD-ROM et le baladeur. Les jeunes de ces périodes ont été fascinés par ces équipements et par ce qu'on pouvait en faire. Ils y ont mis une bonne partie de leur temps libre (Pronovost, 1984). On peut dire qu'il en va de même maintenant avec Internet. Au premier abord, Internet donne accès à une profusion de contenus, mais l'ensemble se présente comme un énorme fouillis d'information de qualité inégale, et invite notre imagination à surfer, à butiner et à sauter d'un sujet à l'autre. Ce genre de lecture n'a rien à voir avec la lecture d'un livre. Internet ne remplace pas le livre comme vecteur de culture. Ce qu'on y trouve est fort différent de ce que le livre transmet habituellement (Fischer, 2001). Les bibliothèques publiques, pour la plupart, donnent accès à ces deux vecteurs.

La clientèle des bibliothèques s'est développée de façon importante, mais presque exclusivement grâce à des facteurs dont les municipalités n'ont pas été les agents. Pour une bonne partie de la population, les nouveaux modes de vie ont placé la bibliothèque publique parmi les institutions et les événements

culturels les plus largement et les plus intensément fréquentés au Québec. Elle est devenue un nouveaux lieu privilégié de développement culturel (Baillargeon, 1998), autant par sa présence massive que par une fréquentation quasi spontanée. Les modes de vie évoqués ne changeront pas vraiment. Les bibliothèques publiques continueront à représenter l'investissement exclusif ou majoritaire des municipalités en matière de culture. De lieux privilégiés, il faudrait en faire des lieux stratégiques de développement culturel et des instruments de vitalité culturelle pour leur communauté respective.

Par culture, nous entendons ici ce que le regretté Fernand Dumont en donnait comme définition dans un de ses derniers ouvrages :

L'humanité a conquis la distance envers le monde par la culture. Celle-ci constitue un univers s'étendant des coutumes les plus banales jusqu'aux plus hautes créations de l'esprit ; de sorte que l'individu peut se situer dans une histoire, se confectionner une mémoire de son passé, s'inquiéter de son destin. La culture est la possibilité d'avoir conscience de l'univers, plutôt que d'y être enclos comme un objet ou d'être emprisonné dans la fatalité (1996 : 18).

Ajoutons à cette définition une façon plus opérationnelle de voir la culture. Elle vient de Laurent Laplante.

La culture [...] a pour fonction essentielle de rendre la personne plus apte à voir, à comprendre et à décoder son environnement et les symboles qui y agissent. Sans culture, il y a consommation, survie, réflexes ; avec la culture, il y a participation, com-préhension, intervention, dignité (2002 : 113).

Dans ces deux définitions, le développement culturel veut dire aller au-delà de la stricte nécessité, avoir davantage conscience de soi, du monde, de notre rapport aux autres et au monde, donner un sens à ce dont nous prenons conscience, exprimer ce sens par le langage à travers, entre autres, des œuvres. Par vitalité culturelle, nous entendons un processus éminemment vivant, intense, énergique, qui fait passer de la stricte nécessité, de la fatalité, de la consommation triviale à une conscience de soi, du monde, de nos rapports aux autres et au monde, du sens que nous donnons à ces rapports.

Presque toute la population du Québec a désormais accès à une bibliothèque publique. Chacune d'entre elle est dotée de collections qui peuvent être modestes ou plus considérables. Dans un certain nombre de municipalités, ces gisements susceptibles de devenir des moteurs de développement culturel ne sont pas encore vraiment exploités. Observons ici en passant que dans la plupart des municipalités qui ont une bibliothèque bien pourvue, accessible et active, on retrouve –

et ce n'est sûrement pas l'effet du hasard – une vie culturelle intense qui offre une grande variété d'activités. La vitalité culturelle locale, l'affaire de qui ? De bien des intervenants, évidemment. Parmi eux, je crois que la bibliothèque publique détient un rôle fondamental, un rôle moteur. Je ne la vois pas comme en concurrence ou en opposition avec d'autres activités culturelles, mais comme une amorce à un éventail plus large d'activités. Rappelons pour terminer que la bibliothèque publique est la seule institution culturelle pouvant intéresser simultanément les gens de la plus tendre enfance aux âges les plus avancés, des faiblement scolarisés à ceux ayant fait des études très poussées. Aussi, de toutes les institutions culturelles, c'est la seule institution de proximité, celle qui se moule le mieux à son environnement immédiat.

Références bibliographiques

BAILLARGEON, Jean-Paul. « Bibliothèques publiques, gestionnaires et élus municipaux », *Documentation et Bibliothèques* (à paraître), 2002.

« Les bibliothèques publiques : nouveaux lieux privilégiés de développement culturel », *Documentation et Bibliothèques*, 44, 1, janvier-mars : 30-40, 1998.

« Lecture publique, cinéma et patrimoine », *Documentation et Bibliothèques*, 41, 1, janvier-mars : 49-51, 1995.

« Les bibliothèques publiques du Québec, 1961-1989 », *Documentation et Bibliothèques*, 38, 3, juillet-septembre : 139-147, 1992.

Commission d'étude sur les bibliothèques publiques du Québec. *Les bibliothèques publiques : une responsabilité à partager*, Québec, 1987.

Delude, Camille. *Le comportement des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir au temps 2*, Montréal, CROP, 1983.

Delude-Clift, Camille. *Le comportement des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir*, Montréal, CROP, 1979.

DUMONT, Fernand. *Une foi partagée*, Montréal, Bellarmin, 1996.

GARON, Rosaire. *Les pratiques culturelles des Québécoises et des Québécois*, 1999. Dossier statistique, Québec, ministère de la Culture et des Communications, 2002.

La culture en pantoufles et en souliers vernis. Rapport d'enquête sur les pratiques culturelles au Québec, Québec, Les Publications du Québec, 1997.

FISCHER, Hervé. *Le choc du numérique. À l'aube d'une nouvelle civilisation, le triomphe des cyberprimitifs*, Montréal, VLB Éditeur, 2001.

LABRECQUE, Marie. « Qui dit encore que les jeunes ne lisent pas ? », *Le bulletin des membres de Communication-Jeunesse*, 20, 1, janvier : 14-15, 2000.

LAPLANTE, Laurent. « Plaidoyer pour la lecture », dans Marie Goyette, *Politique culturelle et bibliothèque publique : lieu de diffusion des savoirs*, Montréal, Les Éditions de l'ASTED : 107-120, 2002.

LEMIRE, Maurice. « L'écrivain et son public-lecteur », dans Jean-Paul Baillargeon, *Les pratiques culturelles des Québécois : une autre image de nous-mêmes*, Québec, IQRC : 27-43, 1986.

Ministère de la Culture et des Communications. *Bibliothèques publiques*. Statistiques, Québec, ministère de la Culture et des Communications.

PRONOVOST, Gilles. *Les comportements des Québécois en matière d'activités culturelles de loisir*, Québec, Les Publications du Québec et le ministère des Affaires culturelles, 1989.

« Les comportements des jeunes de 15 à 25 ans en matière d'activités culturelles de loisir », *Chiffres à l'appui*, ministère des Affaires culturelles, 2-3, juin, 1984.

Le temps de lire ; un art de vivre. Politique de la lecture et du livre, Québec, ministère de la Culture et des Communications, 1998.

VAUGEOIS, Denis. *Une bibliothèque dans votre municipalité. Plan quinquennal de développement*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1979.

